



ZONE DE PRESENCE DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES



RISQUE D'URTICATION ET DE REACTION ALLERGIQUE

EVITER tout contact avec les chenilles et protéger les personnes sensibles et les animaux

Les **poils microscopiques** de ces chenilles présentent des **propriétés urticantes** et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées. Les animaux peuvent également être sévèrement atteints. **La période la plus à risque est au moment des processions entre janvier et début avril.**

Conseils sanitaires

Eviter de rester sous ou près des arbres colonisés, ou se munir de vêtements à longues manches, pantalons, casquettes.

Ne pas toucher les chenilles ni les nids ou les cocons.

Eviter de faire sécher du linge sous les arbres contenant encore des nids. Ne pas utiliser du linge ayant été posé au sol ou au contact des chenilles.

Arroser soigneusement les zones contaminées de manière à faire disparaître dans le sol les poils urticants.

Ne pas se frotter les yeux en cas d'exposition.



Chenilles descendants en procession le long du tronc. Janvier-avril : période de risque d'exposition maximum.

En cas d'exposition

Prendre une douche et changer de vêtements.

En cas d'**irritation cutanée** ou oculaire, de **troubles respiratoires**, et notamment pour les personnes allergiques et/ou asthmatiques, consulter rapidement un médecin ou un pharmacien.

En cas d'urgence, appeler le 15 📞



Signalez-les

en remplissant le formulaire sur www.chenille-risque.info

Contact

FREDON BFC - Siège social
1 rue J-B Gambut 21200 BEAUNE
03.80.25.95.45
contact@fredonbfc.fr

Réalisation et diffusion financées par

